

# Les raisons du montant démesuré des factures d'eau de six communes

Les habitants d'Acquin-Westbécourt, Boisdingham, Leulinghem, Quelmes, Quercamps et Zudausques ont vu leur facture augmenter brutalement. La faute à une redevance assainissement qui a doublé. Pourquoi en est-on arrivé là ?

PAR VALÉRY DUHAUT  
saintomer@lavoixdunord.fr

## PAYS DE LUMBRES.

### 1 La facture d'eau a-t-elle vraiment augmenté ?

**OUI.** En 2020, elle a augmenté pour les habitants raccordés à l'assainissement collectif, qui payent une redevance pour ce service. Celle-ci a doublé. Pour Acquin-Westbécourt, Boisdingham et Quercamps, cette redevance hors taxes était de 3 euros le mètre cube. Pour Leulinghem, Quelmes et Zudausques, les usagers payaient 2,68 €. Le tarif unique est désormais de 5,40 €. Ajoutons à cela un abonnement annuel passé de 86 à 140 euros hors taxes. Cette hausse a provoqué la colère des usagers. Un collectif est né, mené par Yannick Deroo, de Zudausques. « Quand on a vu arriver des factures de plus de 1 000 €, on a décidé de se mobiliser pour comprendre et demander des explications. »

### 2 La facture d'eau a-t-elle doublé ?

**NON.** C'est la partie assainissement qui a doublé. La part alimentation eau potable a diminué. Le prix de l'eau au mètre cube était de 2,67 € hors taxes sur le secteur de Boisdingham, et de 2,66 sur celui de Leulinghem. Aujourd'hui, il est de 1,18 € pour ces six communes, rassemblées au sein du syndicat des eaux du Dunkerquois (SED) depuis 2020. Le SED a fait le calcul pour un volume d'eau consommé de 85 mètres cubes par an.

La facture, pour les usagers raccordés à l'assainissement collectif, a augmenté en moyenne de 10 % pour le secteur Boisdingham et de 25 % pour le secteur Leulinghem.

Pour ceux qui ne sont pas raccordés à l'assainissement collectif, la facture a baissé. À noter que

le prix de l'eau potable est deux fois moins cher pour les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (ex-CMU) : 0,66 € le mètre cube pour les 80 premiers mètres cubes.

**“ Il y a des dépenses à honorer, des emprunts à rembourser. En face, il faut des recettes équivalentes. ”**

FABRICE MAZOUNI



Le montant de la facture de Yannick Deroo a brutalement augmenté.

### 3 Les tarifs sont-ils parmi les plus chers ?

**OUI.** Pour la redevance assainissement, oui. Le plus souvent, elle est de moitié, entre 2 et 3 €. Le tarif de l'eau potable, lui, est moins cher que dans les autres communes. Ceci dit, la baisse du prix de l'eau ne compense pas la hausse de la redevance assainissement.

### 4 Pourquoi une telle augmentation ?

Elle s'est produite quand le SED a repris la compétence aux syndicats des eaux de Leulinghem et de Boisdingham, disons fin 2019. Il a hérité d'une situation financière qui l'a contraint à augmenter les prix. Premier exemple donné : la station

d'épuration de Boisdingham, sortie de terre en 2019. « Elle venait d'être terminée », explique Michel Lheureux, maire. Le SED dit avoir dû régler l'intégralité de la facture, plus de 500 000 €. En réalité, une partie l'avait été. Il restait

330 000 € hors taxes à régler. À Leulinghem, l'héritage se composait, entre autres, d'une ligne de trésorerie de 600 000 € contractée auprès d'une banque pour équilibrer les comptes et dont le remboursement n'avait pas commencé. Ce que confirme le président de l'ancien syndicat, Alain Clabaut. « Le délai était expiré. Il a fallu rembourser tout de suite et, pour cela, contracter un emprunt », explique Fabrice Mazouni, directeur du SED.

« D'ordinaire, les deux syndicats faisaient au total pour 500 à 600 000 € de travaux par an, précise Fabrice Mazouni. En 2020, ce poste de dépense s'est élevé à 1,36 million d'euros. Il y a des dépenses à honorer, des emprunts à rembourser. En face, il faut des recettes équivalentes et définir une redevance assainissement en conséquence. »

### 5 Les maires savaient-ils que les factures allaient augmenter ?

**OUI.** Ils l'ont voté en février 2020. Ils ne pouvaient pas faire autrement. Quand le SED a fait état des factures à payer, des emprunts à rembourser, les maires ont été obligés d'admettre qu'il fallait augmenter la redevance.

>> Poursuivre page suivante

**“ La facture totale, pour les usagers raccordés a augmenté en moyenne de 25 % pour le secteur Leulinghem. ”**

## DEMANDEZ L'ADDITION

Pour 120 m<sup>3</sup> par an (consommation annuelle d'un foyer selon l'INSEE)

### PART EAU POTABLE

0,89 €/m <sup>3</sup> x 80	71,20 €	
+ 1,66 €/m <sup>3</sup> x 40	+ 66,40 €	
<b>Taxe de lutte contre la pollution</b>	+ 42 €	
0,35 €/m <sup>3</sup> x 120	+ 42 €	
<b>Redevance de prélèvement de la nappe</b>	+ 10,80 €	
0,09 €/m <sup>3</sup> x 120	+ 10,80 €	
<b>Abonnement annuel</b>	+ 22 €	
	= 212,40 €	
Facture hors taxe	212,40 €	
Facture TTC (TVA : 5,5 %)	224,08 €	

### PARTIE ASSAINISSEMENT (FOYERS RACCORDÉS)

5,40 x 120	648 €	
+ 140 €	+ 140 €	
	= 788 €	
Facture hors taxe	788 €	
Facture TTC (TVA : 10 %)	866,80 €	

**FACTURE ANNUELLE TOTALE 1 090,88 €**

### À SAVOIR

0,89 € HT/m<sup>3</sup> pour les 80 premiers m<sup>3</sup>, et de 1,66 € pour la tranche 80-120, puis de 2,21 € au delà de 200 m<sup>3</sup>.

Les bénéficiaires de la complémentaire santé solidaire (ex-CMU) bénéficient d'un tarif faible de 0,39 €/m<sup>3</sup> pour les 80 premiers m<sup>3</sup>.



La facture d'eau est salée dans ces villages pour ceux qui bénéficient de l'assainissement.

## 6 Pourquoi une telle hausse des frais de personnel ?

Les anciens syndicats des eaux n'avaient pour ainsi dire pas de salariés (une secrétaire pour quelques heures par semaine). C'était un budget d'environ 7 000 € l'année. Et voilà que le SED fait payer, en 2020, des frais de personnel de 170 000 €, 25 fois plus. L'explication tient au fonctionnement des ex-syndicats qui sous-traitaient le travail administratif à un prestataire : la société d'économie mixte du Pas-de-Calais Ouest (SEMPACO). Les frais de personnel étaient faibles, mais il fallait payer ce prestataire.

« Au syndicat des eaux du Dunkerquois, nous avons une ingénierie qui nous dispense de faire appel à ce type de prestataire, indique Fabrice Mazouni. Et je vous assure que ça revient moins cher. » N'empêche que le prestataire n'en était pas à demander 170 000 € par an. Le SED, présidé par Bertrand Ringot, maire de Gravelines, s'occupe certes de l'assainissement de ces six communes, mais le gros de son activité est de gérer l'alimentation en eau potable du Dunkerquois et

la défense incendie. Il emploie quinze personnes. Quelle part du personnel est-elle dévolue à la petite régie assainissement des six communes de l'Audomarois ? La première année, elle a été évaluée à 10 %, soit 170 000 €. « Ils ont eu beaucoup de travail au moment de la transition », défend Michel Lheureux.

Moins maintenant, puisque cette part a été diminuée de moitié en 2022. Une bonne nouvelle.

## 7 Pourquoi a-t-on encore payé les factures du prestataire extérieur ?

La SEMPACO, partenaire historique des ex-syndicats, a fait faillite depuis. Pourtant, avant cela, le syndicat a encore dû lui régler des factures qui ne l'avaient pas été par les syndicats de Leulinghem et Boisdingham. « Pour chaque facture, on a vérifié si la prestation avait été faite. Dès lors qu'on n'en avait pas la preuve, on a refusé de payer. » À la SEMPACO, on regrette ces défauts de paiement. D'autres clients ont fait de même. Cela a précipité la liquida-

tion judiciaire de la structure.

## 8 Pourquoi les communes ne peuvent plus participer à la dépense ?

C'est une autre raison de l'augmentation. Les communes participaient aux investissements (20 % de ce qui se faisait chez elles) et aux frais de fonctionnement de leur syndicat. « Nous, à Boisdingham, on abondait à hauteur de 12 000 € par an, confie Michel Lheureux. On versait au prorata de notre population. » Aujourd'hui, la loi interdit aux communes de le faire. Le SED ne peut donc plus compter sur ces quelques dizaines de milliers d'euros. Et n'a d'autre choix que d'aller les chercher dans les poches des usagers.

De même, les syndicats géraient eau potable et assainissement. « On pouvait utiliser les recettes de la partie eau potable pour subvenir aux besoins de la partie assainissement, reconnaît Jacques Bacquet, maire de Quercamps et président de l'ex-syndicat de Boisdingham. Aujourd'hui, c'est scindé. La régie assainissement doit se subvenir à elle-même. »

## 9 Pourquoi ne pas avoir augmenté les tarifs avant ?

« On aurait dû », reconnaît Alain Clabaut. La hausse aurait été moins brutale. Ce dernier reconnaît aussi « être allé vite ». Dans ces petites communes, faire tout un réseau d'assainissement, ou presque, en à peine dix ans, ça veut dire enchaîner les travaux et superposer des emprunts. Prendre le temps, rembourser les premiers crédits avant de programmer de nouveaux investissements aurait permis de limiter les coûts. Sauf que prendre

« En ville, 100 mètres de canalisation peuvent desservir quinze à vingt logements mitoyens, dont chaque foyer paiera une redevance. En campagne, sur 100 mètres, il n'y a parfois que trois ou quatre maisons qui sont branchées.



Les travaux d'assainissement à Quelmes il y a quelques années.

le temps, c'était aussi prendre le risque de perdre les subventions de l'agence de l'eau, qui diminuent au fil du temps. Sans doute les élus voulaient-ils aussi alimenter le plus vite possible la station d'épuration de Leulinghem faite en 2013.

## 10 Pourquoi les petits syndicats ont-ils transféré leur compétence ?

La loi NOTRE a pour objectif de mettre fin aux syndicats et intercommunalités de petit format. D'où la disparition inéluctable des « petits » syndicats de Leulinghem et Boisdingham. Lesquels n'avaient d'autres choix que de passer la main à une structure plus importante.

## 11 Pourquoi paie-t-on si cher ici comparé à ailleurs ?

Certes, il y a ces frais que le SED a dû payer d'urgence, et pour lesquels il a dû augmenter la redevance. Mais on peut se demander pourquoi l'assainissement revient plus cher. Première réponse : l'habitat dispersé des villages. En ville, 100 mètres de canalisation peuvent desservir quinze à vingt logements, dont chaque foyer paiera une rede-

vance. En campagne, sur 100 mètres, il n'y a parfois que trois ou quatre maisons qui sont branchées. On comprend alors aisément que l'assainissement revient plus cher aux habitants des campagnes. C'est d'ailleurs pour éviter pareille mésaventure que peu de villages semblables aux six en question optent pour l'assainissement collectif. Ou alors, ils le font dans les centres des communes.

« Dans ma commune de Saint-Martin-d'Hardinghem, on a l'assainissement collectif dans le centre où l'habitat est dense, explique Bertrand Pruvost, son maire et président du syndicat des eaux du secteur. Mais dans les écarts, où il est dispersé, on ne l'a pas fait. Ce serait trop cher. » ■

Permanence d'informations sur la facture d'eau vendredi, de 9 heures à 12 heures, à la salle municipale de Boisdingham, et de 14 heures à 17 heures, à la salle municipale de Leulinghem. Possibilité aussi de contacter le 06 70 74 78 36 ou d'écrire à [contact@leaududunkerquois.fr](mailto:contact@leaududunkerquois.fr)

### ET DEMAIN ...

Suite de notre enquête, avec le sujet de la station surdimensionnée de Leulinghem, les prix dans les autres secteurs, les raisons d'espérer une baisse...

## C'EST QUOI UN ASSAINISSEMENT COLLECTIF ?

L'assainissement des eaux usées consiste à « nettoyer » l'eau souillée issue de la vaisselle, de la salle de bains, du lave-linge, des toilettes avant de la rejeter dans le milieu naturel. La loi oblige les communes à mettre en place un schéma d'assainissement. Soit on demande aux habitants de mettre en place un équipement qui leur est propre, ce qui se fait le plus souvent dans les villages et notamment pour les habitations isolées. Soit on met en place un système collectif, à savoir des canalisations souterraines qui récupèrent les eaux usées de chaque foyer pour les conduire vers une station d'épuration. C'est ce choix qu'on fait les six communes en question.

# Pays de Lumbres : six communes, quatre stations d'épuration



Quatre stations d'épuration ont été construites pour desservir les six communes.

**La station de Leulinghem.** C'est une station écologique plantée de roseaux, plante qui a pour fonction d'assainir les eaux usées. Elle recueille les effluents des habitants raccordés au réseau de Wisques, Leulinghem, Quelmes et Zudausques ; et aussi des entreprises de la porte d'activités du Littoral toute proche. Elle a été construite en 2011 pour 3 750 équivalents habitants. Aujourd'hui, elle ne recueille les effluents que d'à peine 2 000 habitants car Zudausques n'est pas entièrement raccordé et que la zone d'activités ne rejette pas autant d'eau qu'attendu.

**La station de Boisdingham.** C'est aussi une station écologique, avec des roseaux, faite en 2019. Elle est

plus petite. Elle a été réalisée pour 320 habitants. Elle ne recueille que les eaux de la commune.

**La station de Quercamps.** C'est une station d'épuration biologique, dite classique, à boue activée, réalisée pour 800 habitants. Construite en 2013, elle a été faite pour les habitants de la commune et ceux du hameau voisin de la Wattine, qui appartient à Acquin-Westbécourt. Pour des questions de coût, le hameau de Neuville, éloigné, n'a pas été raccordé.

**La station d'Acquin-Westbécourt.** C'est la même station qu'à Quercamps, classique. Elle a été faite pour 950 équivalents habitants. Elle recueille les eaux usées de la commune en question. ■ V. D.